

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhésion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-608554

67592

Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 00305

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHAIEB LAHSEN

Date de naissance : 23/09/38

Adresse : 12 IMPASSE DA ET HACH ZAF CASABLANCA

Tél. : 0672 406 347

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31-03-2021

Nom et prénom du malade : CHAIEB LAHSEN

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : ACFA, carolie partie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 15/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31-03-2021	Echocoeur	1000		DR. SEKAF OMAR Professeur Agrégé de Radiologie Rue Abdellah Raji Casablanca - Tél: 0522.94.15.14 ICE 00108211000087
26-03-2021		300		DR. SEKAF OMAR Professeur Agrégé de Radiologie Rue Abdellah Raji Casablanca - Tél: 0522.94.15.14 ICE 00108211000087

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BAB ESSALAM 27, Rue de l'Artas - Casablanca - Tél: 0522.94.15.14	31/03/21	1795.73
PHARMACIE BAB ESSALAM 27, Rue de l'Artas - Casablanca - Tél: 0522.94.15.14	26/03/21	39

ANALYSES - RADIGRAPHIES

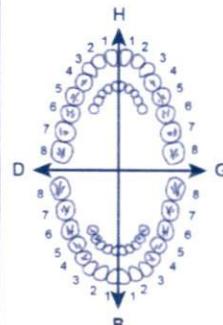
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DR. SEKAF OMAR Rue Abdellah Raji - Casablanca	30/03/21	B. 250. IPC	360.000 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

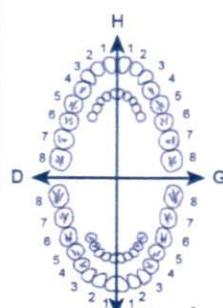
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PROFESSEUR Ali EL MAKHLOUF
Cardiologie adulte et pédiatrique
Explorations Cardio-vasculaires

5 rue Mohamed Abdou
CASABLANCA
Tél. : 0522 29 81 55 / 59 ou 0522 47 26 89
Dom : 0522 79 85 32 - Fax : 0522 22 62 97
GSM cabinet : 06 78 18 18 16

Casablanca, le 31 Mars 2021

Mr Lahsen CHAIEB

1 - NITRODERM 10 mg: 1 PATCH PAR JOUR X 3 MOIS
A METTRE LE JOUR POUR L'ENLEVER LE SOIR SANS ARRET

30,70x2



2 - KARDEGIC 75 mg:
1 SACHET PAR JOUR SANS ARRET

984,00

3 - XARELTO 20 mg:
1 CP PAR JOUR SANS ARRET LE SOIR

4 - LD NOR 20 mg
1 CP PAR JOUR ARRET LE SOIR

294,00x2

5 - COVERAM 10/10 mg
1 CP PAR JOUR SANS ARRET LE MATIN

34,60

6 - LASILIX 40 mg:
1 CP PAR JOUR MATIN SANS ARRET

57,70

7 - ALDACTONE 50 mg: 1/2 CP PAR JOUR X 3

1725,70

PHARMACIE BABA ESSALAM
Mr. SARKAT OMAR
27, Rue de l'Atlas - Casablanca - Tel: 0522.94.15.14
ICP 001082118000087

KARDEGIC 75 MG
SACHETS B30
P.P.V. : 30DH70
LOT : 20E012
PER : 06/2022
6 118000 061847

KARDEGIC 75 MG
SACHETS B30
P.P.V. : 30DH70
LOT : 20E012
PER : 06/2022
6 118000 061847

XARELTO 20 mg
Rivaroxaban
28 cps
P.P.V. : 984,00 DH
Bayer S.A.
6 118001 090808

LASILIX 40 MG
20CP SEC
P.P.V. : 34DH60
LOT : 20E023
PER : 19/2024
6 118000 060468

P.P.V. : 57DH70
LOT : B25638
EXP : 11.2022

Dr EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
5, Rue Med. Abdouh - Casablanca
Tél: 0522.29.81.55
0522.23.84.52/53/54
0522.23.81.81
06 61 13 14 83

**TRAITEMENT A NE PAS ARRETER JUSQU'A LA PROCHAINE VISITE
EN CAS D'URGENCE APPELER LA CLINIQUE JERRADA OASIS AU :**
05 22 23 81 81 OU 05 22 23 84 52/53/54
OU ENVOYER UN MESSAGE ECRIT AU : 06 61 13 14 83

Casablanca, le 30-03-2021
البيضاء في

Nom et Prénom : M^{me} CHAICB Lahcen

Examen du sang

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Créatinémie | <input type="checkbox"/> ASLO |
| <input type="checkbox"/> Urée sanguine | <input type="checkbox"/> Fibrinemie |
| <input type="checkbox"/> Acide Urique | <input type="checkbox"/> Taux de Prothrombine + INR |
| <input type="checkbox"/> Glycémie à jeun | <input type="checkbox"/> Ionogramme sanguin |
| <input type="checkbox"/> Cholestérol total, HDL, LDL | <input type="checkbox"/> P.S.A. |
| <input type="checkbox"/> Triglycérides | <input type="checkbox"/> T3 <input type="checkbox"/> T4 <input type="checkbox"/> TSHus |
| <input type="checkbox"/> SGOT - SGPT - G.T. | <input type="checkbox"/> Hb Glycosylée |
| <input type="checkbox"/> Marqueurs hépatites B et C | <input checked="" type="checkbox"/> Troponine |
| <input type="checkbox"/> VS, NFS avec plaquettes | <input type="checkbox"/> C.R.P |
| <input type="checkbox"/> CPK | <input type="checkbox"/> Electrophorèse des protides |
| <input type="checkbox"/> CPKmb | <input type="checkbox"/> Protidémie |
| <input type="checkbox"/> Dosage de la vitamine D | <input type="checkbox"/> D-Dimers |
| <input type="checkbox"/> Ferritinémie | |

Examen des urines

- Recherche de l'Albumine
- Microalbuminurie de 24 heures
- Cyto. Bac. des urines
- Ionogramme Urinaire





Laboratoire de biologie médicale

مختبر التحاليل الطبية

Mr CHAIEB Lahsen

Prescripteur : Dr EL MAKHLOUF ALI

Casablanca le : 30-03-2021

Du : 30-03-2021

Référence : B210302983

Dr Zizi

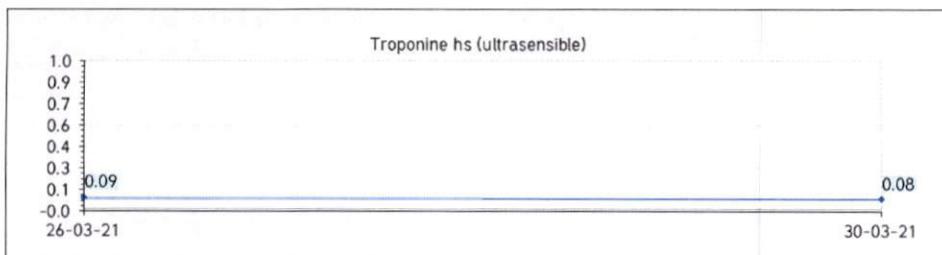
Médecin Biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Paris

	Normes	Antériorités
MARQUEURS CARDIAQUES		

26-03-2021

Troponine hs (ultrasensible) **0.0750** ng/mL (<0.0140) 0.0940
(Cobas e411: Electrochimiluminescence)



Interprétation : Recommandations ESC (European Society of Cardiology)

< 0.0140 ng/mL: Exclusion d'un IDM (infarctus du myocarde)

>0.0140 ng/mL: Contrôler la cinétique à 3h:
- si augmentation <30% : en faveur d'une affection chronique (insuffisance cardiaque, rénale)
- si augmentation 30-100% : en faveur d'un SCA (syndrome coronarien aigu)
- si augmentation >100% : en faveur d'un IDM (infarctus du myocarde)

PROFESSEUR Ali EL MAKHLOUF
Cardiologie adulte et pédiatrique
Explorations Cardio-vasculaires

5 rue Mohamed Abdou
CASABLANCA
Tél. : 0522 29 81 55 / 59 ou 0522 47 26 89
Dom : 0522 79 85 32 - Fax : 0522 22 62 97
GSM cabinet : 06 78 18 18 16

Casablanca, le 26 Mars 2021

Mr Lahsen CHAIEB

1 - NITRODERM 10 mg: 1 PATCH PAR JOUR X 3 MOIS
A METTRE LE JOUR POUR L ENLEVER LE SOIR SANS ARRET

2 - KARDEGIC 75 mg:
1 SACHET PAR JOUR SANS ARRET

3 - XARELTO 20 mg :
1 PAR JOUR SANS ARRET LE SOIR

4 - LD NOR 20 mg
1 CP PAR JOUR ARRET LE SOIR

5 - COVERAM10/10 mg
1 CP PAR JOUR SANS ARRET LE MATIN

39.30
6 - ALDACTAZINE : 1 CP PAR JOUR X 3 MOIS
TTT POUR 3 MOIS.

PHARMACIE BA3 ESSALAM
Mr SEKKAT Omar
27, Rue de l'Atlas - C.I.L.
Casablanca - Tél: 0522.94.15.14
ICE 001082118000087

LOT N°: 1 2 8 9 3 7 6
UT. AV.: 1 2 2 2 P.P.V 3 9 3 0



R. 8/



TRAITEMENT A NE PAS ARRETER JUSQU'A LA PROCHAINE VISITE
EN CAS D'URGENCE APPELER LA CLINIQUE JERRADA OASIS AU :
05 22 23 81 81 OU 05 22 23 84 52/53/54
OU ENVOYER UN MESSAGE ECRIT AU : 06 61 13 14 83

PROFESSEUR Ali EL MAKHLOUF
Cardiologie adulte et pédiatrique
Explorations Cardio-vasculaires

5 rue Mohamed Abdou
CASABLANCA
Tél. : 05 22 29 81 55/59 ou 05 22 47 26 89
Fax : 05 22 22 62 97
Dom : 05 22 79 85 32

31/03/2021

NOTE D'HONORAIRE

Mr Lahsen CHAIEB .

Echodoppler cardiaque.....: 1000,00 DHS

La présente facture est arrêtée à la somme de 1000,00 DHS

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
5, Rue Med. Abdouh - Casa
Tél. : 05 22 29 81 55/59 - 05 22 47 26 89

PROFESSEUR Ali EL MAKHLOUF
Cardiologie adulte et pédiatrique
Explorations Cardio-vasculaires

5, rue Mohamed Abdou CASABLANCA
Tél. : 0522.29.81.55 / 59 ou 0522.47.26.89
Fax : 0522.22.62.97
GSM cabinet : 06 78 18 18 16

Casablanca, Le 31.03.2021

Mr CHAIEB Lahsen

ECHO DOPPLER CARDIAQUE

Dim.vgtd= 56.7

Dim.vgts= 37

%racc.= 28.8

Ep.ppvgt= 7.9

Siv td= 10.6

Dim.racine ao= 38

Dim.og.= 50

Ouv.sigm.ao= 17

Commentaires:

Oreillette gauche dilatée.

Oreillette droite dilatée.

Ventricule gauche de taille normale.

Fonction ventriculaire gauche normale.

Fraction d'éjection Simpson est à 50%

Mitrale:

Insuffisance mitrale grade 1.

L'onde E = 0.73 m/s

L'onde S au doppler tissulaire est normal

Aorte:

Valves aortiques remaniées

Le gradient moyen =8mmHg

ITV sous aortique est à 18.7cm

Tricuspidie:

Insuffisance tricuspidienne grade 2

La pression artérielle pulmonaire systolique calculée à partir de l'IT est à 30 mmHg

Conclusion:

Insuffisance mitrale grade 1.

Oreillette gauche dilatée à 36cm²

Oreillette droite dilatée à 33cm²

Ventricule gauche de taille normale.

Fonction ventriculaire gauche normale.

Pression artérielle pulmonaire normale.

Fraction d'éjection Simpson est à 50%

Dysfonction de la paroi postero basale

*Dr EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
5, Rue Med. Abdouh - Casablanca
Tél: 0522.29.81.55/59 - 0522.47.26.89*



Laboratoire de biologie médicale

مختبر التحاليلات الطبية

Dr Zizi

دكتور الزيزي

Médecin Biologiste

طبيب

Ancien interne des hôpitaux de Paris

إختصاصي في

التحاليلات الطبية

Casablanca le 30-03-2021

Mr CHAIEB Lahsen

FACTURE N° B210302983

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Traitement échantillon sanguin	E25	E
0149	Troponine	B250	B

Total des B : 250

TOTAL DOSSIER : 360.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :
trois cent soixante dirhams

